vivre @ sarzeau

n°76

REVUE MUNICIPALE D'INFORMATION | JANVIER - FÉVRIER - MARS 2012

ACTUALITÉS
Mise en place d'horloges astronomiques
P.5

RETOUR SUR...
Les virades de l'espoir
P.17

BLOC-NOTES
Appel à candidatures
P.21

Aménagement du territoire

On fait le point

p.10 à 13

Sarzeau

Contacts pratiques

MAIRIE DE SARZEAU
Place Richemont - BP 14
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 85 15
Fax : 02 97 41 84 28
Mél. : mairie@sarzeau.fr
www.sarzeau.fr
Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Le samedi de 9h à 12h

MAIRIE ANNEXE DE PENVINS
Rue Ker An Poul - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 67 33 41
Mél. : mairie.penvins@sarzeau.fr
Du 1er avril au 30 septembre :
Mardi et vendredi : 9h-12h
Du 1er octobre au 31 mars :
Vendredi : 9h-12h

MAIRIE ANNEXE DE BRILLAC
Rue St Maur - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 26 86 71
Mél. : mairie.brillac.sarzeau@orange.fr
Mardi et jeudi : 13h15-17h

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ANNEXES

SERVICES TECHNIQUES
Rue Adrien Régent - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 36 02
Mél. : servicestechniques@sarzeau.fr
Du lundi au vendredi : 8h30-12h

SERVICE JEUNESSE ET SPORTS
Parc des sports - Rue du Beg Lann
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 05 05
Mél. : sportjeunesse@sarzeau.fr
Du lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h15
Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

ESPACE JEUNES
Rue Adrien Régent - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 23 83
Mél. : espace.jeunes.sarzeau@orange.fr

SERVICE URBANISME / ENVIRONNEMENT PATRIMOINE
Place de Francheville - 56370 SARZEAU
Tél. urb. : 02 97 48 29 60
Mél. urb. : urbanisme@sarzeau.fr
Tél env. : 02 97 48 29 67
Mél env. : environnement@sarzeau.fr
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h
(sauf le vendredi jusqu'à 16h)

CENTRE NAUTIQUE DE SARZEAU (CNS)
Pointe de Penvins - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 67 38 47
Mél. : cnsarzeau@wanadoo.fr
Du lundi au samedi selon les périodes :
merci de contacter le CNS

PORT DE ST JACQUES
Rue Hent Ty Guard - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 72 56
Mél. : portstjacques@orange.fr
Hors saison estivale :
Du lundi au samedi : 8h-12h et 13h30-17h30
sauf vendredi jusqu'à 16h30
En juillet et août :
7 jours/7 : 9h-12h et 15h-19h
Pour les grutages prendre rendez-vous au
02 97 41 72 56 (laisser un message sur le répondeur)

PORT DU LOGEO
Tél. : 02 97 26 82 54
Mél. : portdulogeo@orange.fr
Hors saison :
Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-17h30
(sauf samedi jusqu'à16h30)
En mai, juin et mi-septembre :
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h30
Samedi, dimanche et jours fériés :
9h-19h (journée continue)
En juillet et août :
Du lundi au vendredi :
8h30-18h (journée continue)
Samedi, dimanche et jours fériés :
9h-19h (journée continue)

CCAS
(CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)
7 rue du Beg Lan - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 31 57
Mél. : ccas.sarzeau@wanadoo.fr

SERVICE D'AIDE À DOMICILE (SAAD)
Tél. : 02 97 41 38 18
Mél. : ccas.sarzeau@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi : 9h-12h

ESPACE PETITE ENFANCE
42 rue de Brénudel - 56370 SARZEAU
• **MULTI-ACCUEIL**
02 97 48 09 30
multi-accueil.sarzeau@wanadoo.fr
• **LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS**
02 97 48 21 11
coordination.petite.enfance.sarzeau@wanadoo.fr
• **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)**
02 97 48 09 29
ram.sarzeau@wanadoo.fr

MAPA
(MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGÉES)
11 rue du Beg Lann - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 05 27
Mél. : mapa.sarzeau@orange.fr
Du lundi au vendredi : 9h-12h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS
ZA Kerollaire Nord - BP 70
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 31 28 / Fax : 02 97 41 90 55
Mél. : accueil@ccprhuys.fr
www.ccprhuys.fr

ENVIRONNEMENT/DÉCHETS
Merci de prendre rendez vous avec
le service avant de vous déplacer

RELAIS GÉRONTOLOGIQUE
Tél. : 02 97 41 31 28

ESPACE CULTUREL
Espace culturel l'Hermine
Rue du père Coudrin - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 40
Mél. : lhermine@ccprhuys.fr
Hors vacances scolaires :

Mardi	10h-12h30 et 14h-20h
Mercredi	9h-20h
Jeudi	10h-12h30 et 14h-20h
Vendredi	10h-12h30 et 14h-20h
Samedi	10h-12h30 et 14h-17h

Vacances scolaires (sauf l'été) :

Mardi	10h-12h30 et 14h-18h30
Mercredi	10h-12h30 et 14h-18h
Jeudi	10h-12h30
Vendredi	10h-12h30 et 14h-18h30
Samedi	10h-12h30 et 14h-17h

MÉDIATHÈQUE DE SARZEAU
Rue du Père Coudrin (espace culturel)
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 42 / Fax : 02 97 48 29 41
Mél. : mediatheque.sarzeau@ccprhuys.fr
Hors saison estivale :

Mardi	16h-18h30
Mercredi	10h-18h
Jeudi	10h-12h30
Vendredi	16h-18h30
Samedi	10h-12h30 et 14h-17h

En juillet et août :

Mardi	10h-12h30 et 16h-18h30
Mercredi	10h-12h30 et 14h-18h
Jeudi	10h-12h30
Vendredi	16h-18h30
Samedi	10h-12h30

CONSERVATOIRE ET ATELIERS ARTISTIQUES
Rue du Père Coudrin (espace culturel)
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 47
Mél. : ecole.artistique@ccprhuys.fr

ESPACE EMPLOI DE RHUYS
ZA Kerollaire Nord - 56370 SARZEAU
Fax : 02 97 41 90 55
• **PAE-AIRE**
02 97 41 73 44
pae-aire.sarzeau@orange.fr
• **AI-RHUYS EMPLOI**
02 97 48 01 68
rhuys.emploi@orange.fr
• **ASP - RHUYS MUZILLAC**
02 97 48 27 62
proximrhuysmuzillac@orange.fr
www.proximrhuysmuzillac.fr
Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h
Mercredi et vendredi : 9h-12h30

OFFICE DE TOURISME
Rue du Père Coudrin - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 82 37
Mél. : info@tourisme-sarzeau.fr
Hors saison estivale :
Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
En juillet et août :
Du lundi au samedi : 9h-12h30 et 14h-18h30
Dimanche : 10h-12h

MAISON DU TOURISME
BP 46 - St Colombier - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 26 45 26
Mél. : rhuys@rhuys.com
De novembre à mi-avril :
Du lundi au samedi : 9h30-12h30 et 14h-18h
De mi-avril à novembre (sauf juillet-août) :
Du lundi au samedi 9h30-12h30 et 14h-18h
Le dimanche 10h-12h30
Juillet et août :
Du lundi au samedi 9h-18h30
Dimanche : 10h-13h

TRÉSOR PUBLIC
Rue Paul Helleu - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 81 12
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h45-16h

LA POSTE
Rue de la Poste - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 82 87
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h-12h et 13h30-17h
Jeudi : 9h-12h et 14h30-17h
Samedi : 9h-12h

Sommaire

P. 4 À 10 **ACTUALITÉS**

P. 4
Aménagement du littoral et protection des dunes

P. 6
Réfection des courts de tennis

P. 7
« Ofis » public de la langue bretonne

P. 10 À 13 **DOSSIER**
Aménagement du territoire...
On fait le point.

P. 14 À 20 **RETOUR SUR…**

P. 14
Le bourg de Sarzeau à l'époque d'Anne de Bretagne

P. 17
Aménagements du carrefour de Saint-Colombier

P. 20
Le 11 novembre, un temps pour se souvenir

P. 21 **BLOC-NOTES**

P. 21
Carnaval des enfants

P. 22 **TRIBUNE D'EXPRESSION**

POUR RECEVOIR LE BULLETIN MUNICIPAL DE SARZEAU

Les résidents sarzeautins (secondaire ou principal) souhaitant recevoir le bulletin municipal peuvent contacter le service communication de la mairie pour s'inscrire sur la liste de diffusion.
En cas de changement ou complément d'adresse merci de prévenir ce même service pour la mise à jour du fichier.
Contact : 02 97 41 38 08

Edito

La commune maintient le cap en ces temps troublés. Le monde est en crise et l'Europe est au bord du gouffre financier. Le couple Franco-allemand se démène pour sauver l'Euro, notre économie et notre niveau de vie. Depuis 30 ans, l'Europe et la France vivent au dessus de leurs capacités et nous hypothéquons, par notre dette, les capacités des générations futures à faire face aux défis de demain. Nous n'en avons pas le droit et je n'accepte pas que nous vivions au crédit des générations futures. L'adoption de la « règle d'or » est une évidence. Souhaitons que nos partenaires auront le courage nécessaire pour l'adopter rapidement.
Et la commune de Sarzeau, comment se porte-t-elle ? Conscients des enjeux de maîtrise du budget, nous avons engagé une politique économe et rigoureuse de gestion des finances communales dès notre élection en 2008. L'évolution des charges de fonctionnement de la commune est maîtrisée depuis le début du mandat (moins de 2,5 % de hausse par an en moyenne). L'endettement de la commune a été réduit en 2011 de 800 000 € malgré des investissements au service des sarzeautins en hausse. Tout ceci n'est possible que par une gestion efficace. Nous avons analysé la structure de la dette et remboursé un emprunt à taux élevé contracté il y a plusieurs années.
Il convient également de préciser que Sarzeau est la commune au taux de taxe d'habitation des plus faibles parmi les 30 communes les plus peuplées du Morbihan. Les taux n'ont pas évolué en 2011 et nous ne souhaitons pas les modifier d'ici la fin du mandat.
Vous pouvez compter sur la détermination de l'équipe municipale pour maîtriser les finances communales tout en maintenant les investissements pour les sarzeautins.

Joyeuses fêtes de fin d'année.

David LAPPARTIENT,
Maire de Sarzeau

Directeur de publication :
David Lappartient
Coordination et réalisation de la publication :
service communication, Mairie de Sarzeau
Crédit photos :
Mairie de Sarzeau, Studio Deffontaines
Dépôt légal n°8/2008

Création, conception :
Studio Deffontaines
www.studio-deffontaines.com
02 96 48 41 98
Impression : Publi-Trégor
Tirage : 4 700 exemplaires
Imprimé sur papier 100% PEFC

Le port de Saint-Jacques, jour de grand coefficient, à l'automne dernier

SOCIAL

Le SAAD
(Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile)

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) a reçu un agrément «qualité» pour intervenir auprès des personnes âgées ou handicapées résidant à Sarzeau. Dans le cadre des dispositifs d'aide au maintien à domicile du département (APA, PCH, aide sociale) et des organismes d'assurance vieillesse, le service propose :

- Une aide pour les activités quotidiennes (entretien du logement, repassage du linge, courses, …).
- Une aide personnelle (accompagnement pour le lever, habillage, préparation des repas,… à l'exception des actes de soins relevant d'actes médicaux).
- Une assistance à domicile (garde malade à l'exclusion des soins).
- Un accompagnement pour les promenades, la lecture du journal, etc.

Afin de mettre en place une intervention à votre domicile, le service d'aide à domicile du CCAS constitue votre dossier en fonction de vos souhaits et de vos besoins.
Dix huit agents titulaires assurent les interventions du lundi au vendredi de 7h30 à 20h30, le samedi et le dimanche pour les personnes le plus dépendantes. Employeur de ce personnel qualifié, le CCAS se charge de la totalité des déclarations et des obligations légales.

Renseignements : 02 97 41 38 18
Mél : ccas.saad.sarzeau@orange.fr

Une partie de l'équipe accompagnée de Yolande Rousseau, directrice du CCAS (à gauche), et de Karine Chiffoleau (2ème en partant de la gauche), responsable du Saad.

Le service de portage de repas à domicile

Le portage des repas s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes de moins de 60 ans attestant d'une réelle impossibilité à confectionner leurs repas. Les repas sont livrés à domicile du lundi au vendredi matin et le vendredi après midi pour le week-end, en liaison froide.

Renseignements : 02 97 41 31 57
Mél : ccas.sarzeau@wanadoo.fr
L'accueil est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.

ENVIRONNEMENT

Aménagement du littoral et protection des dunes

2011 a été la première année d'un programme d'aménagement et de protection des dunes prévu sur trois ans. Plusieurs sites ont déjà fait l'objet de travaux. Effectivement ce sont plus de 1112 mètres linéaires de ganivelles qui ont été posés sur Penvins, Suscinio, Landrezac et Saint-Jacques (avec environ 250 mètres de clôture monofil). L'accès de la plage du Hient Glaz à Penvins a été réaménagé afin d'être plus praticable. Enfin, dans le but de réserver l'accès aux piétons et aux personnes à mobilité réduite, des chicanes ont également été posées aux extrémités du platelage finalisé en 2011 au Roaliguen. L'ensemble de ces aménagements représente un investissement de 25 874 €.
Afin de compléter ce dispositif de protection des dunes, le programme de travaux 2012 sera consacré à la pose de nouvelles ganivelles sur les principaux secteurs en érosion ainsi qu'à la canalisation des piétons à proximité des accès de plages. A ce titre, un nouveau platelage sera prochainement mis en place entre Beg Lann et le domaine des Grèves. Il permettra, tout comme celui du Roaliguen, de faciliter la marche en bordure de littoral, tout en respectant la fragilité de ce milieu.

à noter !

Protégeons la dune

La dune est un milieu naturel vivant et fragile. Grace à la « laisse de mer » (algues, bois mort, débris divers, etc) déposée à la faveur du ressac, le sable balayé par le vent s'accumule pour former de petits monticules. La dune prend ainsi naissance. Des végétaux tels que l'Oyat, le Pourpier, le Cakilier ou encore la Giroflée des dunes s'y développent et fixent le sable à l'aide de leurs racines. Cependant le milieu dunaire est fragile et un piétinement trop important peut engendrer sa dégradation. Une dune affaiblie ne jouera plus son rôle de protection du trait de côte en cas de tempête.

C'est pour cette raison que des ganivelles (petites clôtures formées de lattes de châtaigner) sont installées. Positionnées le long du cordon dunaire, les ganivelles aident à piéger le sable et la végétation à s'enraciner. De plus, elles permettent de canaliser les promeneurs sur le cheminement approprié.

Il est donc recommandé de ne pas passer derrière ces ganivelles et d'emprunter les sentiers balisés.

Dans une optique pédagogique, une signalétique de sensibilisation sera mise en place en 2012 afin d'informer chaque promeneur de l'intérêt du milieu dunaire et de la bonne conduite à avoir sur le littoral.

Dans le but de réserver l'accès aux piétons et aux personnes à mobilité réduite, des chicanes ont été installées aux extrémités du platelage du Roaliguen.

MARITIME

Petits et grands… coefficients de marées

Invariablement, toutes les 6 heures environ, les eaux des océans du globe montent et descendent le long des côtes.

Grand coefficient pleine mer, soyez vigilants

Grâce aux coefficients des marées, professionnels et amateurs peuvent se faire une idée de l'importance de la marée et ne pas avoir de mauvaise surprise quand la mer descend ou remonte.

L'échelle des coefficients est comprise entre 20 (morte eau la plus faible) et 120 (vive eau d'équinoxe), à partir du coefficient 95, il s'agit de grandes marées.

En bord de mer, la prudence reste toujours de mise ; pour profiter de la haute mer les jours de grands coefficients, en toute sécurité, et ne pas avoir de mauvaises surprises, voici quelques recommandations :

- Observer la houle sur une cale ou sur la jetée d'un port c'est beau, c'est impressionnant, mais ça n'est pas prudent ! Soyez vigilants en gardant vos distances de sécurité avec le bord.
- Les marées exceptionnelles et l'arrivée des premières dépressions automnales présentent un risque important pour les bateaux sur mouillage : prenez vos précautions.
- Agréable par « beau temps belle mer » la baignade dans des conditions de houle et avec des températures plus basses peut présenter un caractère dangereux que l'on sous-estime parfois. L'effet conjugué de la houle et du vent peut aussi créer des phénomènes de courant marins qui peuvent surprendre et piéger le nageur (attention : la mi-marée présente un courant théoriquement 3 fois plus fort que la première heure).
- Des fortes précipitations conjuguées aux grands coefficients peuvent entraîner des inondations sur les parties basses de certaines zones géographiques de la commune, sur ces secteurs soyez prudents sur la route et évitez tout stockage dans les parties basses des habitations (caves).

Grand coefficient basse mer, quelques règles à respecter

Souvent synonymes de forte fréquentation sur notre presqu'île, les jours de basse mer conjugués aux forts coefficients attirent les pêcheurs à pied. On constate alors une ruée vers les coquillages et crustacés sarzeautins qui, à n'en pas douter, ont toujours aussi bonne réputation ! Afin de respecter l'environnement et veiller à votre sécurité, voici quelques conseils sans grandes contraintes : prévenir vos proches du lieu ou vous allez pêcher, vous équiper chaudement, porter un VFI (Vêtement de Flottabilité Individuel : brassière autogonflante) et se munir d'une boussole en cas de brouillard, remettre les cailloux à leur place, s'inquiéter de la taille réglementaire et du poids maximum autorisé de vos coquillages et crustacés, etc.

A noter : *nous vous rappelons que la mer monte très vite les jours de grand coef', alors ne vous laissez pas piéger par la montée des eaux. Il est bon d'anticiper la remontée vers le rivage* ***30 minutes*** *avant l'heure de basse mer prévue.*

Prochains grands coefficient - 1er trimestre 2012 :

- Les 24 et 25 janvier : coefficients 95 et 96
- Du 8 au 12 février : coefficients entre 98 et 104
- Le 22 février : coefficient 95

SPORT

Du handball pour tous

Depuis sa création en 1996, et parallèlement à son activité « tout public », le Handball club de Rhuys (HBCR) a décidé d'axer son développement sur la formation du jeune joueur. Cela a commencé par la création d'une école de hand, accueillant des enfants de 6 à 9 ans, labellisée par la Fédération française de handball depuis 2006. Rencontrant un véritable succès auprès du jeune public, le club a franchi un nouveau palier cette année puisqu'il propose dans les écoles de la Presqu'île des cycles de handball.
Avec désormais 150 licenciés, une importante dynamique s'est installée entre les dirigeants, les sportifs, les arbitres, les parents supporters et les partenaires. Ce succès et cette convivialité permet aux amis du HBCR d'organiser et de participer à différentes actions. Notons par exemple l'animation «handball 1er pas» au marché de Noël de Sarzeau, la participation d'une équipe «moins de 12» en ouverture du trophée Morbi'hand (tournoi européen d'équipes professionnelles) et l'organisation de tournois du club, où participent tous ensemble les adhérents, parents et amis !
A noter : Initiation «handball 1er pas»
En marge des cycles scolaires, le HBC Rhuys accueillera le samedi 12 mai à Sarzeau de 10h30 à 12h tous les enfants nés entre 2004 et 2006 souhaitant s'initier au handball.

Contact : 02 97 43 94 26 ou 02 97 42 16 86 / www.hbcrhuys.com

L'équipe de « moins de 12 » au Trophée Morbi'hand en compagnie de Yannick l'entraineur et de Guéric Kervadec champion du monde avec l'équipe de France en 1995 et médaillé avec les Barjots à Barcelone en 1992.

TRAVAUX

Réfection des courts de tennis

La grande vétusté de deux courts de tennis extérieurs a nécessité une rénovation importante entreprise en collaboration avec le Tennis club de Sarzeau.
Auparavant en béton, la surface de ce sol, plus ou moins poreuse, ne permettait pas de jouer au tennis par temps pluvieux. Les nouveaux courts désormais équipés en «gazon synthétique sablé à refus» permettront aux joueurs de s'exercer dans des conditions optimales.
La pose du gazon synthétique et l'installation d'une clôture entourant les courts ont été effectués à la charge de la commune pour un montant de 62 000 €. L'éclairage des courts, quant à lui, a été réalisé pour un montant de 20 000 € à la charge du club de tennis et par le biais de la Fédération Française de Tennis.

SPORT

Le Tennis de Table de Rhuys en grande forme

La section du Tennis de Table de Rhuys (TTR) est en bonne forme. Grâce à l'appui de bénévoles et de soutiens institutionnels, elle prend un nouveau souffle depuis cette année. Après 9 ans d'interruption dans le domaine de la compétition, l'association est très fière d'annoncer le résultat de sa nouvelle équipe qui, avec trois belles victoires, est en tête de son championnat (D4, poule H pour les connaisseurs !). Le résultat d'un entraînement régulier dans une ambiance animée où l'esprit d'équipe et le plaisir du jeu l'emportent. Les plus jeunes joueurs ont été partie prenante de cette nouvelle dynamique et sont motivés pour évoluer à leur tour dans la compétition. Le TTR, motivé et ambitieux, souhaite également développer une équipe féminine qui, avec un style de jeu souvent très rapide et direct, compléterait la dynamique du groupe. Afin de mener à bien l'ensemble de leurs projets, le club rassemble les bonnes volontés et ouvre ses portes aux nouveaux venus désireux de s'essayer à la discipline.

Contact : ttrhuys@laposte.net

Les jeunes joueurs sont de plus en plus nombreux à jouer au tennis de table.

A l'occasion de la signature de la charte OFIS, les enfants des classes bilingues Kerlohé/ Marie le Franc, accompagnés par leurs instituteurs, ont interprétés des chants en Breton.

BILINGUISME

« Ofis » public de la langue bretonne

L'Office public de la langue bretonne (Ofis) est un établissement public ayant pour mission générale la promotion de l'usage du breton dans tous les secteurs. Depuis 2006, la commune de Sarzeau s'est engagée dans la charte de la langue bretonne. Dans ce cadre, le Conseil municipal du 27 juin 2011 a décidé d'évoluer vers la labellisation de niveau 2.

L'adhésion à la charte « Ya d'ar brezhoneg » (« Oui à la langue bretonne ») comprenait un certain nombre d'engagements à respecter. La mise en place de panneaux bilingues d'entrée et de sortie de ville, la participation à la campagne annuelle de sensibilisation de l'Ofis, l'acquisition d'un fonds d'ouvrages en breton et la mise en place d'un répondeur téléphonique bilingue à l'accueil de la mairie sont des actions qui font partie de cette démarche et ont permis à la commune d'accéder au label 1. La commission culture et patrimoine souhaite poursuivre son engagement dans la démarche de labellisation avec cinq nouvelles actions qui permettront d'accéder au niveau 2 du label Ofis :

- Remise d'un livret de famille bilingue.
- Rédaction des cartons d'invitation aux évènements culturels dans les deux langues.
- Aide financière pour le développement de la filière bilingue sur le territoire communal.
- Programmation de spectacles en langue bretonne.
- Recensement des personnes bretonnes parlant breton sur la commune.

Signature de la charte par Lena Louarn, présidente de l'Office public de la langue Bretonne et vice-présidente du Conseil régional de Bretagne aux côtés de David Lappartient, maire de Sarzeau et conseiller général.

ECONOMIE

Nouveaux commerçants

Nouvelles enseignes dans le centre bourg

« Floréa » / fleuriste : rue Poulmenach depuis novembre dernier

Du changement chez nos commerçants

« Le coin des délices » a déménagé des Grands Cardinaux pour s'installer rue du Général de Gaulle.

Le coiffeur « Créa'tif », rue Saint-Vincent, a changé de propriétaire depuis juin 2011.

ENVIRONNEMENT

Traitement des chenilles processionnaires du chêne

En hiver, les chenilles processionnaires du chêne sont imperceptible car encore sous forme d'œufs. Au printemps, ces chenilles seront en procession au sol et dans les arbres. Ensuite, elles iront se nymphoser en formant de gros nids sous les branches et sur les troncs des chênes. A ce moment, elles peuvent provoquer des problèmes de santé publique (allergies graves, démangeaisons, œdèmes), des lésions sur les animaux et un affaiblissement des arbres.

Que faire ? Envisager un traitement préventif dès le printemps

Pour cela, la mairie de Sarzeau, en partenariat avec la Femodec (Fédération Morbihannaise de Défense contre les Ennemis des Cultures), organise une campagne de lutte biologique contre la chenille processionnaire du chêne. Ce traitement se fait par pulvérisation, à partir du sol, d'une solution de bacille de Thuringe. Il est efficace s'il est **réalisé en avril ou mai**.

Afin de bénéficier du traitement, des bulletins d'inscription seront disponibles durant le mois de février auprès de l'accueil de la mairie de Sarzeau. Le coût du traitement sera indiqué sur la feuille d'inscription et dépend du nombre d'arbres à traiter.

Rappel : traitement des chenilles processionnaires du pin à l'automne

Renseignements : service environnement
02 97 48 29 60 ou environnement@sarzeau.fr

CLIN D'ŒIL

La nouvelle devanture de l'ancien Shopi devenu, depuis décembre, « Carrefour contact ».

De gauche à droite :
Stéphanie Petit, Amélie Le Brigant et Marie-Noëlle Le Moal une partie de l'équipe du service des finances.

PORTRAIT

Les coulisses de ma mairie...

Le service des finances

La raison d'être du service, préparer le budget et en contrôler l'exécution dans un cadre pluriannuel.

Le budget, un acte de gestion majeur

Prévoir les dépenses et les recettes

L'année budgétaire suit l'année civile. La préparation du budget de l'année à venir commence dès le quatrième trimestre de l'année en cours.
Les services municipaux prévoient leurs dépenses et recettes pour l'année suivante et les transmettent au service des finances qui doit les vérifier et les compiler.
Le service des finances prépare le budget dans le respect des règles d'équilibre et en conformité avec le Débat d'Orientation Budgétaire qui se déroule dans les 2 mois précédant le vote du budget.
Le Budget primitif est adopté en Conseil municipal, avant le 31 mars.

Gérer les finances au quotidien

Le service des finances suit l'exécution du budget en lien avec les autres services tout au long de l'année. Les encaissements et les paiements sont effectués par le centre des finances publiques de Sarzeau, sauf dans quelques cas précis (les régies municipales).
Le service des finances assure le contrôle de concordance entre les écritures comptables du maire (l'ordonnateur) et celles du comptable public (centre des finances) qui se traduira par la présentation au conseil municipal des résultats budgétaires dégagés dans le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable public.

Gérer les ressources externes à court, moyen et long termes

Le service a aussi en charge le suivi au quotidien de la trésorerie de la commune qu'il doit anticiper, l'objectif étant de recourir le moins possible à l'emprunt, même si certains emprunts restent malgré tout nécessaires pour financer les gros investissements.
Le stock de dette et son coût sont suivis en permanence, les évolutions anticipées grâce à des outils de gestion spécialisés et des décisions sont proposées lorsque les contrats en cours permettent des arbitrages de taux ou des remboursements.
Dans le même esprit, les évolutions de fiscalité sont analysées pour éclairer les choix de la municipalité.

Accompagner les autres agents de la commune et les élus

Les agents du service conseillent les différents services municipaux sur les règles comptables ou encore l'utilisation des logiciels métier ; la responsable du service a un rôle d'aide à la décision auprès des élus et de la Direction.

Quatre agents exercent ces missions

Situé au deuxième étage de la mairie, le service des finances fait partie du pôle ressources. Trois agents et une responsable de service se partagent les différentes missions citées ci-dessus.
Marie-Noëlle Le Moal : responsable du service à Sarzeau depuis fin 2002.
Sylvie Duchêne : chargée de l'investissement à Sarzeau depuis 2003.
Stéphanie Charpotier-Petit : assistante comptable, au service des finances de Sarzeau depuis juin 2009.
Amélie Le Brigant : assistante comptable, à Sarzeau depuis septembre 2011.

MUNICIPALITÉ

Gestion du Centre Nautique de Sarzeau

Le Conseil municipal de Sarzeau a décidé, le 7 novembre 2011, d'externaliser la gestion du Centre Nautique de Sarzeau (CNS) dans le cadre d'une délégation de service public.
Il s'agit d'un choix de gestion et non d'une remise en cause de ce service. La démarche consiste à confier le pilotage de l'établissement à un délégataire – public ou privé - au terme d'une procédure de mise en concurrence incluant une phase de négociation.
La délégation de service public devrait aboutir en fin d'année 2012. D'ici là, la commune conserve la gestion en régie du Centre Nautique de Sarzeau et la saison 2012 sera assurée par l'équipe dans les mêmes conditions.

Le CNS est ouvert au public de début février à fin novembre. Contact : 02 97 67 38 47.

CITOYENNETÉ

2012, année d'élections

Au printemps 2012, les citoyens français inscrits sur les listes électorales se déplaceront jusqu'aux urnes pour deux scrutins différents.

Les présidentielles

L'élection présidentielle en France détermine la personne qui sera désignée Président de la République pour un mandat de cinq ans (quinquennat), contre sept (septennat) avant 2000. Sous la Ve République, et jusqu'à la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, il n'y avait pas de limite au nombre de mandats que pouvait effectuer un Président de la République. L'article 6 de la Constitution précise désormais que le mandat ne peut être renouvelé qu'une fois consécutivement.

Les prochaines élections présidentielles se tiendront les **22 avril et 6 mai 2012**.

Les législatives

Les élections législatives en France permettent d'élire les représentants siégeant à la chambre basse du Parlement. Cette chambre a eu plusieurs dénominations au cours de l'Histoire, notamment : « Assemblée législative » sous la Révolution, « Chambre des députés » sous la Restauration, la Monarchie de Juillet et la IIIe République, et enfin « Assemblée nationale » sous la IVe et la Ve République.

Les prochaines élections législatives auront lieu les **10 et 17 juin 2012** et les députés seront élus pour 5 ans.

Rappel des 8 bureaux de vote à Sarzeau :

Bureau n°1 : Mairie
Bureau n°2 : Espace culturel (salle Armorique)
Bureau n°3 : Ecole Marie Le Franc
Bureau n°4 : Brillac (salle des fêtes)
Bureau n°5 : Penvins (CNS)
Bureau n°6 : Saint-Jacques (près du terrain de boules)
Bureau n°7 : Saint-Colombier (école)
Bureau n°8 : Ecole Kerlohé

Pour pouvoir voter...

Ces deux scrutins sont ouverts à tous les électeurs des scrutins nationaux inscrits sur les listes électorales et jouissant de leurs droits civils et politiques. L'inscription sur la liste électorale est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant fait la démarche du recensement militaire. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes (ou le changement de lieu de vote) doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Pour pouvoir voter en 2012, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2011.

à noter !

Cas particuliers : inscription l'année de l'élection (article L30 du code électoral).

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez vous inscrire et voter la même année :

- Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et la veille du 1er tour de l'élection,
- Personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1er janvier,
- Militaire retournant à la vie civile après le 1er janvier,
- Acquisition de la nationalité française après le 1er janvier,
- Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1er janvier.

Démarches recevables en mairie jusqu'au 10ème jour avant la date du 1er tour du scrutin.

Les pièces à présenter le jour du vote

Il est tout d'abord nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où l'on se présente. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, il faut impérativement présenter une pièce d'identité (carte nationale d'identité et passeport en cours de validité ou non, permis de conduire, etc.) la présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire mais elle est recommandée afin de faciliter la recherche de votre identité sur les listes.

La carte électorale

C'est un document qui atteste de l'inscription sur les listes électorales de la commune. La refonte des listes électorales (tous les 3 à 5 ans) a lieu en 2012. La nouvelle carte d'électeur sera donc envoyée par courrier au domicile de l'électeur courant mars. Si la carte comporte une erreur, il convient d'en avertir la mairie. Si une carte n'a pas été distribuée avant le scrutin, elle est conservée au bureau de vote. L'électeur pourra alors la récupérer en présentant une pièce d'identité (inutile de se déplacer en mairie).

Procuration

Recevable toute l'année, la démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

Le mandant (la personne qui donne procuration) indique la date du scrutin et précise si la procuration concerne le premier tour, le second tour ou les deux tours. Le mandataire (la personne qui votera à sa place) ne reçoit aucun document. C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place. Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, **au bureau de vote du mandant** (qui peut être différent de celui du mandataire), et vote au nom de ce dernier.

A noter : le 1er tour des présidentielles se déroulera en période de congés scolaire pour les trois zones.

Renseignements : mairie de Sarzeau au 02 97 41 85 15

© Crédit photo : Y. Kvaternik

Aménagement du territoire

On fait le point

L'aménagement du territoire de la presqu'île de Rhuys est une mosaïque d'opérations dans laquelle s'inscrit la commune de Sarzeau. Ce dossier vous propose de balayer les principales notions et de situer les projets qui impliquent la commune de Sarzeau.

L'aménagement du territoire, c'est quoi ?

On peut le définir comme « **l'ensemble des actions publiques tendant à un développement équilibré des territoires et à une organisation de l'espace selon une conception directrice** ».
Il se traduit par des **documents spécifiques** élaborés par l'Etat ou les collectivités dans lesquels la plupart des projets qui modifient notre cadre de vie doivent s'inscrire : constructions, routes, équipements publics, etc.

DE LA HIÉRARCHISATION DES NORMES À L'ACTION LOCALE

Préfecture (Etat)

Vérifie l'application des lois et règlements
Exemples :
- loi Littoral
- SMVM (Schéma de Mise en Valeur de la Mer)
- accessibilité
- submersion marine, etc.

CCPR
(Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys)

Définit une politique d'aménagement à l'échelle communautaire
Exemples :
- SCoT (Schéma de cohérence territoriale)
- PLH (Programme Local de l'Habitat)
- stratégie agricole
- aide accession à la propriété, etc.

Commune

Définit sa politique locale
Exemples :
- PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Plan de référence, etc.

Quelques exemples de réalisations nécessitant le respect des documents d'urbanisme :
- **Projets par la commune :** Zone de Francheville, Îlot Poulmenach, Port de Saint-Jacques
- **Projet individuel des résidents ou de promoteurs immobiliers**
- **Projets économiques et touristiques**

à noter !

Chaque document d'urbanisme doit respecter les normes précédemment définies. On peut considérer l'ensemble de ces documents comme une boite à outils aidant à l'élaboration de projets s'inscrivant dans une cohérence territoriale.

Quelles obligations s'imposent à Sarzeau ?

La loi Littoral (loi du 3 janvier 1986)

La loi relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral, plus connue sous le nom de loi Littoral est une loi française entrée en vigueur le 3 janvier 1986. Elle est codifiée dans les articles L.146-1 à L.146-9 du Code de l'urbanisme
Elle s'applique aux communes riveraines des océans, mers, étangs salés et plans d'eau (naturel ou artificiel) de plus de 1000 hectares. Cette loi s'inscrit dans une démarche de développement durable et comprend un ensemble de mesures relatives à la protection et à l'aménagement du littoral et des plans d'eau.
Elle a pour objectifs :

- l'orientation et la limitation de l'urbanisation dans les zones littorales ;
- la protection des espaces remarquables, caractéristiques du patrimoine naturel et culturel du littoral (lutte contre l'érosion, préservation des sites et des paysages) ;
- la préservation des milieux nécessaires au maintien des équilibres biologiques et écologiques ;
- la protection des espaces boisés les plus significatifs ;
- la préservation et le développement des activités économiques liées à la proximité de l'eau (pêche, tourisme…) ;
- la gestion de l'implantation des nouvelles routes et des terrains de camping et de caravanage ;
- l'affectation prioritaire du littoral au public ;
- la mise en œuvre d'un effort de recherche et d'innovation portant sur les particularités et les ressources du littoral.

La loi Littoral s'impose aux documents d'urbanisme locaux (POS, PLU ou carte communale). Mais elle est également directement applicable aux décisions liées à l'usage du sol comme les certificats d'urbanisme ou les permis de construire. Ce mécanisme est source d'incompréhension pour les particuliers puisque même s'il existe un document d'urbanisme, il ne fait pas écran aux dispositions de la loi. **Le classement en zone constructible par le POS n'est donc pas une garantie que le terrain soit effectivement constructible.**

Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM)

Le Schéma de Mise en Valeur de la Mer du Golfe du Morbihan est un document d'Etat, c'est un outil de gestion spécifique de l'espace maritime et littoral. Il définit des objectifs, des orientations et des mesures qui doivent être appliqués par les acteurs locaux dans le but de favoriser un développement harmonieux des activités tout en veillant à leur compatibilité avec la préservation des équilibres biologiques et patrimoniaux. Opposable depuis février 2006, il résulte d'un important travail de concertation entre tous les acteurs institutionnels, associatifs et professionnels du Golfe.

Autres contraintes environnementales :
Les espaces naturels remarquables, les zones humides, les corridors écologiques… sont autant de zonages qui se superposent, tel un millefeuille, rendant parfois complexes les projets d'aménagement du territoire. Cependant ces protections sont indispensables pour préserver la richesse écologique de la commune.

Voir dossier sur le « patrimoine naturel sarzeautin » (p. 12 à 15) dans le bulletin municipal n°73, paru au printemps 2011.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Presqu'île de Rhuys

Le SCoT est « **un document de planification de l'évolution d'un territoire avec une recherche du meilleur équilibre possible entre l'aménagement, la protection des espaces naturels, la diversification des fonctions urbaines, l'utilisation économe de l'espace et une prise en compte des risques et des nuisances** ».
La communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys (CCPR) a approuvé le SCoT le 18 novembre 2011. Le projet de territoire élaboré au travers du SCoT vise à structurer et mettre en cohérence toutes les composantes du territoire (sociale, environnementale, économique, culturelle, touristique, etc.) afin de tendre vers une dynamique et un développement respectueux des équilibres.
Les orientations du SCoT s'imposent au Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration.

Les objectifs du SCoT :

- L'armature de territoire composée d'un réseau de bourgs et de son renforcement.
- La valorisation des activités primaires (agriculture, pêche, ostréiculture) et le soutien à celles-ci.
- L'accueil et le maintien de la population active.
- Le développement pérenne et équilibré des activités.
- La mise en œuvre d'un habitat diversifié, abordable, adapté et/ou adaptable aux besoins de la population.
- La mise en place de nouvelles formes d'accueil de population.
- La poursuite de la protection de l'environnement et sa valorisation.
- La mise en œuvre d'une mobilité plus durable.

Dossier consultable sur www.ccprhuys.fr

Quelles obligations s'imposent à Sarzeau ? (suite)

Diagnostic et stratégie agricole

La démarche de diagnostic a été engagée par la CCPR en vue de l'élaboration d'une stratégie agricole visant au maintien et au développement d'une agriculture périurbaine et littorale sur le territoire.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH adopté le 16 septembre 2011 par la CCPR se présente comme **la définition d'une politique visant à répondre aux besoins de la population en logements et en hébergements (plan de six ans).**

Ce document d'anticipation et de programmation d'actions permet d'articuler, dans le cadre du territoire intercommunal, les politiques d'aménagement et d'habitat. Il visera le maintien d'une population active sur le territoire, l'installation des jeunes ménages, le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées et encouragera l'hébergement des saisonniers et des personnes en difficulté.

Le PLH comprend :

- Un diagnostic analysant la situation existante (habitat, démographie, etc.) et ses évolutions.
- Un énoncé des objectifs et des orientations de la politique à mettre en œuvre.
- Un programme d'actions définissant les moyens notamment financiers et fonciers.
- Des dispositifs de suivi des actions mise en œuvre.

Présentation consultable sur www.ccprhuys.fr

Le Plan Global des déplacements (PGD)

En lien avec le SCoT, la CCPR a engagé l'élaboration du PGD. Celui-ci vise à appréhender les pratiques et les besoins de la population en matière de déplacement afin d'élaborer des réponses adaptées.

Présentation consultable sur www.ccprhuys.fr

Le Plan Vélo et les pistes cyclables

La presqu'île de Rhuys s'est dotée d'un plan vélo qui a permis d'aménager plusieurs circuits et liaisons intérieur/plages en toute sécurité. Une carte est disponible dans les offices de tourisme de la Presqu'île de Rhuys et sur le site internet de la commune.

Plan téléchargeable sur www.sarzeau.fr ou www.ccprhuys.fr

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) et le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le POS de Sarzeau, adopté en 1999, est en cours de révision en vue d'élaborer le PLU.

La démarche, très complexe et participative, devrait aboutir fin 2012-début 2013 avec une prise en compte de l'ensemble des documents et préconisations qui s'imposent au territoire de la commune.

Présentation consultable sur www.sarzeau.fr

CALENDRIER DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Vacances de Pâques 2012 : présentation et exposition d'un pré-zonage

Vacances d'été 2012 : présentation et exposition de l'avant projet du PLU

Fin de l'été 2012 : arrêt du PLU

Fin de l'année - Noël 2012 : enquête publique

Les démarches en cours à Sarzeau…

Sur l'ensemble du territoire

- **Le Plan Local d'Urbanisme**
  Adoption prévue début 2013
- **L'inventaire des zones humides et le schéma directeur des eaux pluviales**
  Adoption prévue début 2012
- **Le schéma directeur de la signalétique**
  Adoption et début de mise en œuvre 2012
- **Les études de mise aux normes de l'accessibilité : bâtiments et voirie**
  Objectif 2015
- **L'aménagement foncier (sauf Penvins, bourg, Brillac et Saint-Jacques)**
  Procédure terminée en avril 2011
  Travaux connexes en cours sur 7 ans

Sur le littoral

- **Les submersions marines et le Plan de Prévention des Risques Littoraux**
  Cartes disponibles sur www.sarzeau.fr

Dans le bourg

- **Le Plan de référence du bourg**
  Adoption prévue 2012 (îlot Poulmenach, secteur de Francheville, caserne des pompiers, etc.)

Exemples de quelques projets liés

Port de Saint-Jacques
Etude sur l'aménagement du port et de ses abords

Rénovation
Etude et rénovation des bâtiments communaux de Brillac (salle des fêtes et logement attenant)

Déviation de Kerblay-Kersial
Travaux de défrichage en cours

Les sentiers côtiers
Finalisation, côté golfe, de 9,5 km de chemins de randonnée (entre 2012 et 2014)

Platelage
Prolongement d'environ 300 m de platelage côté océan, entre Beg Lan et le domaine des grèves (début des travaux en 2012)

Espaces naturels sensibles
Etude, travaux et suivi pour le Duer, Suscinio et Penvins

L'Îlot Poulmenach
Projet de logements et de salles associatives. Réaménagement de l'espace avec création d'une esplanade traversante derrière l'église.

Maison Lesage
Rue Saint-Vincent, acquisition et réflexion sur la rénovation de la maison et de son jardin

Pôle santé
Déplacement du nouveau Centre Technique Municipal (CTM) à Kergroës laissant place à l'implantation d'un pôle santé. Livraison du CTM en janvier 2012.

Mosaïque de la rue Saint-Vincent

PATRIMOINE

Le bourg de Sarzeau à l'époque d'Anne de Bretagne

Nous avons vu dans le dernier bulletin le centre et le nord du bourg de Sarzeau, nous regardons maintenant vers l'ouest où se trouvent les rues de la fontaine (rue du Général Leclerc) et du Marcheix (Rue du Général de Gaulle). Toutes deux se rejoignaient – comme aujourd'hui – devant l'église. Si le système routier n'a pas changé on verra sur le dessin qu'il n'en est pas de même au niveau du territoire bâti.

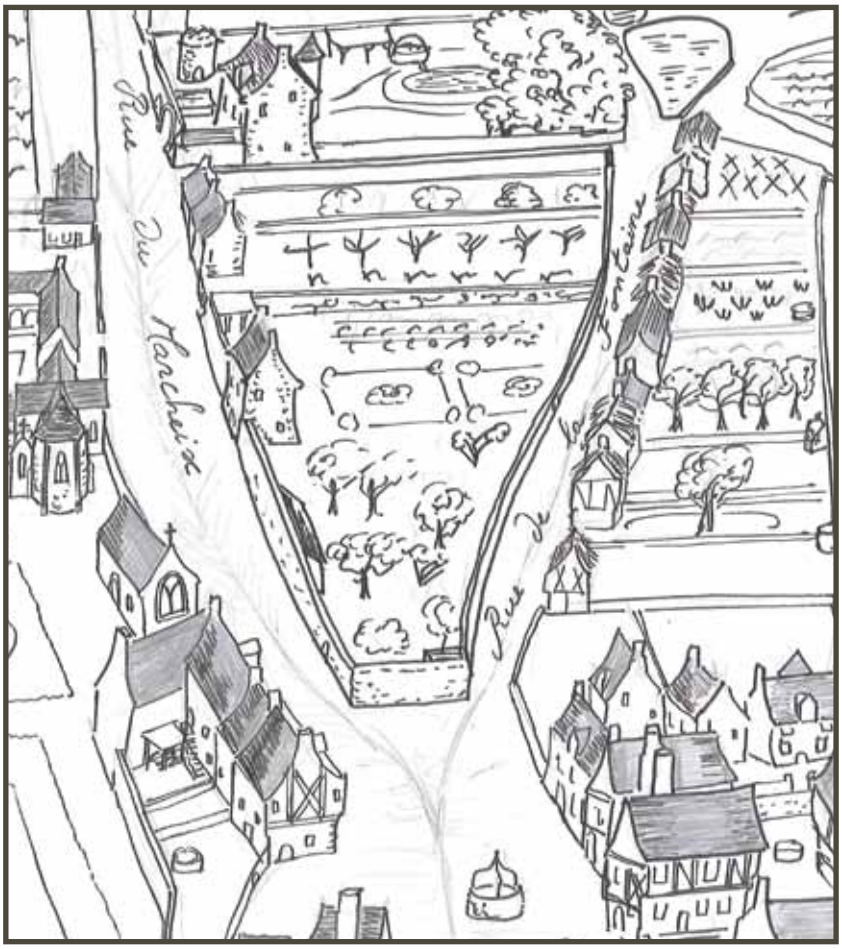

Rue de la fontaine : un quartier fréquenté

En 1950, on ne trouve pas de nom de place (en dehors du «placis du cimetière» - actuelle mairie). C'est pourquoi la place devant l'église, qui avait un puits jusqu'au début du XXème siècle est considérée comme la continuité de la rue de la fontaine. On y trouve les propriétés de quelques notables :

- Maître Jean Mahé qui est probablement l'ancêtre de l'écrivain Lesage (boulangerie au coin de la rue Bonable).
- Jean Salmon (boulangerie Cartron).
- Georges Cambout et Olive Le Vaillant (agence).

La rue Bonable est qualifiée de « Chemin » et c'est un prêtre Dom Alain le Gurun qui est propriétaire de la maison à tourelle où vivra plus tard la famille Bonable.

La rue de la Fontaine, très fréquentée au Moyen-âge du fait qu'elle conduisait à un élément essentiel de la vie quotidienne (fontaine mais aussi probablement lavoir) comportait un certain nombre de maisons couvertes de rox (roseaux) mais aussi de glé (seigle). La maison la plus à l'ouest était celle d'André Tuhel qui possédait le grand verger au nord (résidence et parking aujourd'hui).

A côté de la fontaine, la belle maison de Jean Droillard, seigneur de Kerlin, se faisait remarquer par son pressoir. Un chemin derrière la fontaine permettait de rejoindre la croix Laurens et le marché.

Rue du marché : un couvent et un manoir

Le début de la rue du marché s'appellera à l'époque moderne rue de la Trinité. Et cela à juste titre car les Trinitaires – dont le couvent avait été créé en 1341 - ne s'étaient pas contentés du côté sud de la rue (où l'on voit encore aujourd'hui, venelle des Trinitaires, les traces d'un vitrail). Ils avaient racheté au nord une grosse maison (la Taverne et Crédit Maritime) et les jardins qui couvraient les deux-tiers de l'îlot entre les deux rues.

Arrivé au beau manoir de la famille de Begasson (aujourd'hui Kervillard), on retrouvait des maisons jusqu'à la croix Laurens (Kerthomas) mais uniquement côté nord. Au seuil de la rue, la maison après la vente de Toulpichon appartenait encore à Thébaud le Saster, ministre de la Trinité. Le couvent a disparu (sauf la petite chapelle) mais le manoir est toujours là. C'est un bel élément du patrimoine sarzeautin même si le rehaussement de Coetour et le crépi blanc ont changé un peu son aspect d'origine.

On notera pour finir que la petite maison au premier plan, proche du puits est toujours existante avec sa grosse cheminée très caractéristique.

Texte de Pierre Beunon

Sources :
- Travaux inédits de la Maison forte pour un ouvrage à paraître.
- AD 56 / AD 44 Série B (chambre des comptes).

Jardin de M. et Mme Lazell,
primé dans la catégorie « visible de l'espace public »

CÉRÉMONIE

Maisons fleuries

De nombreuses personnes ont participés cette année au 14ème concours des « maisons fleuries » organisé par la maison du tourisme et les communes de la Presqu'île de Rhuys. Vendredi 4 novembre, lors de la remise des prix qui a eu lieu à la Maison des associations d'Arzon, tous les participants ont été récompensés par les Maires et les représentants de chaque commune. Ont été primés :

- Mise en valeur des infrastructures touristiques : camping de Lann Hoëdic et Camping des Genêts
- Jardin visible de l'espace public : M. et Mme Lazell, M. Chauvin, M. Le Bodo, Mme Sobiecki et M. Le Gouestre
- Décor floral sur façade ou sur cour : Mme Duprez

TRAVAUX

Mise en place d'horloges astronomiques

La consommation électrique de l'éclairage public s'élevait, en 2010, à 35 000 €. Suite aux résultats d'un diagnostic que la commune a fait réaliser en 2009, la décision a été prise de réduire la durée de l'éclairage public sur l'ensemble des secteurs sarzeautins en mettant en place un système d'horloges astronomiques.

Penvins, premier secteur équipé

A partir des informations de lieu, de date et d'heure, l'horloge astronomique calcule en tout instant la position du soleil et détermine les instants de commutation de l'éclairage public. La totalité du secteur de Penvins a été équipée de cette technologie depuis le printemps 2011 et pour un coût de 4 780 €. Ce système permettra de réaliser des économies d'énergie et de budget en remplaçant les matériels obsolètes permettant une synchronisation à l'allumage.

Cette opération est couplée à un changement de lampes moins énergivores, les lampes de puissance 125W sont remplacées par des lampes de 100W, ce qui procure une économie de 25% de la consommation. La commune dispose de 1667 lampes dont 657 ont déjà été remplacées. Ces matériels auront un impact positif sur la préservation de l'environnement.

Durée de l'éclairage

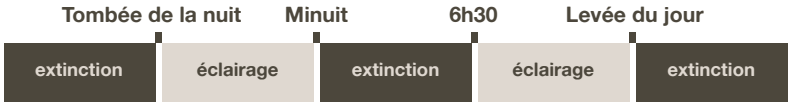

Du 15 juin au 15 septembre (période estivale)
et du 15 décembre au 5 janvier (période de Noël), l'éclairage redevient permanent.

Projets à venir

Les secteurs du Bourg et de Brillac sont en étude pour être équipés prochainement de commandes pilotées par horloges astronomiques (les coûts estimés sont de 7 950 € pour le secteur de Brillac et 16 000 € pour le secteur du Bourg). A terme, ce dispositif sera généralisé sur l'ensemble du territoire sarzeautin, financé pour partie par la baisse du coût des consommations électriques (estimée à 30%).

TRAVAUX

Le rond-point du Spernec

La création d'un giratoire à cinq branches destiné à sécuriser le carrefour formé par la RD780 et les voies communales adjacentes est en phase finale de réalisation. Les îlots du giratoire permettent désormais aux piétons une traversée en deux temps, plus sécurisante pour les utilisateurs et les « tourne à gauche » sont facilités.

Le coût des travaux aura été de 700 000 € pour l'ensemble de l'opération avec une participation de 250 000 € par la commune de Sarzeau et 450 000 € par le Conseil général.

TOURISME

Bilan de la saison touristique

Le compteur électronique installé sur le pas de porte de l'office de tourisme de Sarzeau a enregistré, entre mars et septembre 2011, 57 431 visiteurs. Des pointes de fréquentation ont été constatées les lundis et mardis de la saison estivale avec un pic plus important début août.

De nombreuses réservations ont été constatées plus tôt que d'habitude, et à partir de la mi-juillet, le taux de remplissage des meublés référencés à l'office de tourisme était de 80 % puis 95 % pour les 3 premières semaines d'août.

Avec une légère baisse de fréquentation de 3%, la saison reste dans l'ensemble stable malgré un temps incertain durant l'été.

CONSEIL MUNICIPAL

7 novembre 2011

Administration générale
Attribution du marché public de fourniture et de services de télécommunication
Archivage : convention de mise à disposition de personnel par le Centre de Gestion du Morbihan (CDG56)

Finances et personnel
Budget du Logeo : compensation de la vacance d'un local
Subvention du budget principal au budget annexe du Centre Nautique de Sarzeau (CNS)
Budget 2011 décision modificative commune et Centre Nautique de Sarzeau (CNS)
Loyer de la location immobilière - logement situé 15 impasse de la Grée
Régie de recettes du port de Saint-Jacques : déficit à la suite d'un vol avec effraction
Taxe de séjour : tarifs 2012
Camping « La Grée Penvins » : tarifs 2012
Convention d'utilisation de l'extranet carrières du Centre de Gestion du Morbihan (CDG 56)

Commerce, artisanat, foires et marchés
Modification du réglement du marché

Vie associative
Attribution de subvention à l'association « Nouvelle Vie »

Education, affaires scolaires, jeunesse
Convention avec la CAF - Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) 2011-2012

Sport
Convention - Profession Sport 56
Avenant n°1 à la convention de partenariat entre le Centre Nautique de Sarzeau (CNS) et la société « Grain de Sable » pour la pratique du char à voile
Délégation de service public pour le Centre Nautique de Sarzeau (CNS) - Cahier des charges

Urbanisme
Taxe d'Aménagement (TA) : instauration sur l'ensemble du territoire communal
Taxe d'Aménagement (TA) : fixation du taux
Proposition d'extension du droit de préemption urbain

Travaux
Approbation d'avenants :
- lot n°6 : gros oeuvre - pour les travaux de construction du Centre Technique Municipal (CTM)
- lot n°10 : couverture bac acier - bardage - pour les travaux de construction du Centre Technique Municipal (CTM)
- lot n° 12 : serrurerie- pour les travaux de construction du Centre Technique Municipal (CTM)

Intercommunalité
Convention de mise a disposition des locaux du centre culturel l'Hermine à la communauté de communes de la Presqu'Île de Rhuys (CCPR)
Communauté de communes de la Presqu'ile de Rhuys : modification des statuts
Rapport d'activité 2010 du syndicat départemental d'énergies du morbihan (SDEM)

Informations
Restructuration du Pôle Population
Planning prévisionnel budget 2012
Dates des prochains conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL

26 septembre 2011

Urbanisme
Projet d'Aménagement Développement Durable (PADD) du PLU
Aire des gens du voyage : échange de terrains et protocole d'accord transactionnel
Vente de terrains - ZA Kerollaire III

Administration générale
CCAS : rapport d'activités exercice 2010
Cotisation 2011 et rapport d'activités de la mission locale du Pays de Vannes
Constitution de la commission communale d'accessibilité
Protocole RINA sur compensations Erika

Finances et personnel
Budget 2011 - Décisions Modificatives commune, Centre Nautique de Sarzeau, Ports et Mouillages du Golfe, Mouillages de l'Océan
Convention de reprise d'un Compte Epargne Temps (CET)
Modification du tableau des effectifs

Vie associative
Subvention exceptionnelle - Amicale des Sapeurs Pompiers de Sarzeau
Subvention - Association courir Auray-Vannes pour le tour de Rhuys pédestre
Subvention exceptionnelle à Sarzeau Football Club

Education, affaires scolaires, jeunesse
Convention « Lire et Faire Lire »

Sport
Convention de mise à disposition des tennis et équipements associés
Centre Nautique de Sarzeau (CNS) - Renouvellement convention IME 2011-2012

Patrimoine
Demande de subvention au Conseil général 56 pour l'étude préalable aux travaux de restauration et de mise en valeur de la propriété Lesage

Travaux
SDEM 56 : effacement des réseaux électricité et Télécom rue le Spernec et mise en attente de fourreaux pour l'éclairage du rond point du Spernec ; effacement des réseaux aériens de communication secteur de Francheville ; effacement des réseaux aériens de Communication (secteurs de Kergroës et Kerolet)
Restructuration de la salle polyvalente de Brillac : validation de l'APS
Demande de subvention au Conseil général du Morbihan : taux de Solidarité Départemental (TSD) 2012 ; PDIC 2012
Demande de subvention au titre des Amendes de Police
Demande d'inscription par le Conseil général du Morbihan de la D198 traversant Le Poulhors au titre de la remise en état des couches de roulement pour 2012
Approbation de l'avenant n°1 au marché public de voirie n° 56240-10-0023 - Eurovia
Approbation d'avenants :
- lot n°1 : terrassement VRD pour les travaux de construction du Centre Technique Municipal (CTM)
- lot n°5 : réseaux souples - Eclairages Extérieurs pour les travaux de construction du Centre Technique Municipal (CTM)
- lot n°6 : gros-œuvre pour les travaux de construction du Centre Technique Municipal (CTM)
- lot n°13 : menuiseries intérieures bois pour les travaux de construction du Centre Technique Municipal (CTM)
- lot n° 15 : cloisons - isolation - plâtrerie pour les travaux de construction du Centre Technique Municipal (CTM)
- lot n° 17 : peinture - revêtements muraux pour les travaux de construction du Centre Technique Municipal (CTM)
- lot n° 20 : vidéosurveillance pour les travaux de construction du Centre Technique Municipal (CTM)

Maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction du Centre Technique Municipal (CTM)

Intercommunalité
CCPR – Rapport d'activités : Exercice 2010 / Rapport sur la gestion des déchets et rapports du SYSEM : Exercice 2010
SIAEP – Rapport sur l'eau et l'assainissement : Exercice 2010

SOLIDARITÉ

Les virades de l'espoir

Depuis plusieurs années (1ère édition au parc des sports en septembre 2007) la mobilisation des communes, des établissements scolaires et des associations ainsi que les habitants de la presqu'île de Rhuys permettent de récolter des fonds, 12 000 € en 2010, afin de faire avancer la recherche contre la mucoviscidose (maladie orpheline).
La commune de Sarzeau soutient cette action depuis maintenant cinq années en mettant à disposition l'ensemble de ses installations sportives ainsi que des agents du service sport et jeunesse.
Encore une fois le vendredi 23 septembre 2011 l'ensemble des établissements scolaires du canton s'est mobilisé avec notamment les 535 élèves des collèges de Sarzeau qui ont participé à cette rencontre nationale.
Au même titre, de nombreux établissements du 1er degré ont répondu à la mobilisation sur la presqu'île de Rhuys et les enfants de la grande section de maternelle au CM2 sont venus courir pour donner leurs souffles aux enfants malades, soit environ 696 élèves des écoles de Sarzeau, Arzon, le Hezo, Saint-Armel, Noyalo et Saint-Gildas de Rhuys.

Forte mobilisation avec 535 élèves des collèges de Sarzeau et 696 des écoles primaires et maternelles de Sarzeau, Arzon, Saint-Armel, Saint-Gildas de Rhuys, le Hézo et Noyalo

ANIMATION

Forum des associations 2011

Le forum s'est déroulé le samedi 10 septembre de 10h à 18h au parc des sports. 54 associations ont participé à cet évènement en tenant des stands et 6 associations ont exposé des panneaux présentant leurs activités au public.
Le Maire et Conseiller général, David Lappartient, a tenu à saluer l'ensemble des bénévoles présents sur chacun des stands.
Tout au long de la journée de multiples animations ont été présentées au public par des associations sportives (Rhuys boxe Sarzeau, Rhuys Budokan Karaté - Taï Chi Chuan) et de loisirs (bagad de Rhuys, 1001 voiles, Orient'Action, An Dans Koz).
A l'extérieur de la salle, non loin du tennis club en démonstration, les sapeurs-pompiers de Sarzeau ont réalisé des exercices.
Les associations ont quitté le forum satisfaites de la fréquentation de leurs stands et des échanges engagés avec leurs futurs adhérents.
Le repas du samedi soir organisé à destination des exposants du forum a accueilli 100 personnes.

INAUGURATION

Aménagements du carrefour de Saint-Colombier

En septembre 2010 le conseil général a lancé les travaux d'aménagement du carrefour de Saint-Colombier entre la RD780 et la RD20. Ces aménagements comprennent la création de trois giratoires qui permettent l'amélioration et la sécurisation de la circulation ainsi que la mise aux normes des arrêts de bus.
Le coût des travaux, pilotés et financés par le conseil général, est de 2 630 000 € pour l'ensemble de l'opération.

De gauche à droite : Yves Borius, ancien conseiller général ; Xavier Domaniecki, directeur de routes au conseil général ; Joseph Brohan, conseiller général ; François Goulard, président du conseil général ; Georges Sarasin, maire du Tour du Parc ; David Lappartient, maire de Sarzeau et conseiller général ; Dominique Plat, maire de Saint-Armel ; Gérard Labove, maire d'Arzon et président de la communauté de communes de la presqu'île de Rhuys ; Henri Bénéat, ancien maire de Sarzeau.

PATRIMOINE

Journées du patrimoine

Durant ces deux jours consacrés au patrimoine, différents sites sarzeautins ont été le théâtre de nombreuses animations :

Le jardin Lesage :

- « Les palettes de Rhuys » ont apporté leur vision personnelle sur la propriété Lesage. Une dizaine de tableaux ont été réalisés suivant des techniques différentes saisissant les aspects ayant le plus de charme à leurs yeux. Quelques enfants se sont également prêtés au jeu.
- « La Maison Forte » a attiré un public toujours curieux de suivre les travaux de recherches patrimoniales entrepris tout au long de l'année.
- Madame Passelande en présentant sa collection de cartes postales anciennes de Sarzeau et ses environs a suscité beaucoup d'intérêt auprès d'un public avide de découvrir ou de redécouvrir des lieux familiers .
- Avec toujours autant de passion, Pierre Beunon a commenté sans relâche les épisodes de la vie d'Alain René Lesage.

Maison des associations, place des Trinitaires :

- L'association « Marie le Franc » a présenté une très belle exposition sur l'auteur et fait découvrir l'ensemble de ses projets.

Port du Logeo :

- « Les vieilles voiles de Rhuys », malgré les bourrasques, avaient planté leur chapiteau sur le port. Un bon moyen de présenter leurs projets et particulièrement les étapes de restauration du « Père Daniel »

Chapelles :

- Notons également que les comités de chapelles se sont presque tous rendus disponibles pour ouvrir ces lieux permettant ainsi d'admirer les architectures de chacune et les objets d'art qu'elles abritent.

ENVIRONNEMENT

Ouverture du chemin de Kerbiboul à Bénance

Dans le cadre de sa politique de développement des itinéraires de randonnée, la commune de Sarzeau a inauguré l'ouverture d'une nouvelle liaison : un chemin reliant le village de Kerbiboul au village de Bénance. Ce tronçon de 1,3 km a nécessité d'importants travaux de débroussaillage qui ont été effectués par les chantiers Nature et Patrimoine du SIAGM, durant le mois de septembre.

En matière de randonnée, les travaux connexes de l'aménagement foncier, prévus sur les 6 ans à venir, vont également aboutir à la création de 9,4 km de chemins pédestres, la remise en état de 17 km de chemins ruraux existants et la création de 12 km de chemins d'exploitation. De belles randonnées en perspective !

Environ 70 personnes, randonneurs, habitants, équipes du SIAGM, membres du conseil municipal des jeunes (sur la photo à droite, Maëlle Freitas maire du CMJ tient le ruban) et l'équipe municipale ont répondu présents le 8 octobre dernier afin de parcourir ce sentier et l'inaugurer à l'arrivée avec une vue imprenable sur le golfe.

Le Week-End Environnement de Rhuys 2011

Après une première édition en 2009 qui a connu un vif succès, la communauté de communes a organisé un nouveau « week-end environnement » les 21 et 22 octobre derniers. En amont de cet évènement, quatre conférences ouvertes au public ont eu lieu sur différentes communes de la Presqu'île. Cette année, un thème unique : l'Eau. Deux expositions (l'eau H_2O et Eaux de Bretagne) ont permis de compléter les connaissances du public sur le sujet.

Après la projection gratuite du film « Océans », le Week-End Environnement de Rhuys s'est clôturé par une table ronde durant laquelle les élus de la Presqu'île ont présenté leurs engagements en matière de gestion de l'eau. Parmi les actions menées par la Commune de Sarzeau, nous pouvons citer : le plan de désherbage, l'inventaire des zones humides, l'étude de gestion des eaux pluviales, le programme d'économie d'eau ou encore le développement du réseau d'assainissement collectif. L'ensemble de ces actions concourt à préserver la qualité de l'eau et à économiser la ressource.

Retour sur...

PATRIMOINE

Restaurations

Deux statues inscrites à l'inventaire du patrimoine ont été restaurées

• La statue de Sainte Anne dans la chapelle de Saint-Martin : statue en bois polychrome du 18ème siècle.

• La statue de Saint-Saturnin : statue en bois polychrome du 19ème installée dans la petite chapelle en arrière de l'autel central de l'église de Sarzeau.

Un pupitre installé au port du Logeo

Des pupitres retraçant des épisodes historiques de vie locale ont été installés l'an dernier dans divers quartiers et dans le centre bourg de Sarzeau. Le Logeo manquait à l'appel ! Préparé sur le modèle des pupitres déjà existants, il a été conçu par le service du patrimoine en collaboration avec une petite équipe de passionnés d'histoire locale de Brillac.

CÉRÉMONIE

Accueil des nouveaux sarzeautins

Lundi 10 octobre, David Lappartient, les conseillers municipaux et les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), ont invité les familles nouvellement installées à Sarzeau ; 58 ont répondu présentes.
Les nouveaux habitants ont reçu une pochette de bienvenue comprenant l'essentiel des documents utiles pour mieux connaître le territoire.
Le maire a ensuite présenté une vue générale de la commune et de ses quartiers avec des informations utiles et pratiques telles que : les principales infrastructures à Sarzeau (petite enfance, parc des sports etc.), les outils d'information de la commune (le site web, l'Hebdo, le bulletin « Vivre à Sarzeau ») ou encore le tissu associatif et les évènements à venir.
Cette réception s'est achevée autour d'un vin d'honneur favorisant l'échange entre les nouveaux résidents, les élus, les associations locales et les services municipaux.

SÉCURITÉ

Création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

A l'issue du diagnostic de sûreté réalisé en 2010 par la Gendarmerie, et de nombreuses réunions de réflexions, il a été décidé, par délibération du 28 mars 2011, d'instaurer sur la commune de Sarzeau un CLSPD.
Le CLSPD est le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans la commune. Il réunit les élus, les services de l'Etat et du Conseil général, de l'Education Nationale, de la Justice, le monde associatif, etc., afin d'engager une politique de prévention et mener des actions partenariales concrètes.
Installé le 13 mai 2011 en présence du Préfet du Morbihan, du Procureur de la République de Vannes, du Commandant du groupement de Gendarmerie du Morbihan, du maire de Sarzeau et de l'ensemble des acteurs intéressés, le CLSPD a d'ores et déjà engagé ses travaux de réflexions. En effet, le CLSPD est composé de deux groupes de travail axés sur les thématiques suivantes :
• la prévention de la délinquance des mineurs et des jeunes majeurs,
• la prévention de la délinquance saisonnière et des dégradations de biens.
Ces groupes se sont réunis à plusieurs reprises durant le dernier trimestre 2011, parfois en sous-groupe, afin d'élaborer des projets d'actions. Ces projets seront soumis à un comité restreint qui déterminera, lors d'une réunion au premier trimestre 2012, quelles actions sont les plus pertinentes sur notre territoire.

TÉLÉTHON 2011

5 470 € récoltés à Sarzeau

Comme tous les ans, les associations de Sarzeau se sont fortement impliquées dans les animations proposées à l'occasion du Téléthon. Ventes d'objets, gâteaux ou autres gourmandises, jeu du panier garni, tours en camion de pompier, tir à l'arc, stand de jeux proposé par le CMJ. Malgré une météo peu clémente, ce rendez-vous citoyen et convivial a permis de récolter un montant de 5 470 € qui a été transmis à l'antenne nationale du Téléthon.

Après avoir chanté le 1er et le 7ème couplet ainsi que le refrain de la Marseillaise, les enfants de la classe de CM2 de M. Hoffman, instituteur à l'école Marie Le Franc, ont rencontré le Maire.

CÉRÉMONIE

Le 11 novembre, un temps pour se souvenir

Lundi 11 novembre 1918. À 5h du matin à Rethondes, en forêt de Compiègne, la convention d'armistice mettant fin à la Première Guerre mondiale est signée par les représentants des Alliés victorieux et par ceux de l'Allemagne vaincue. À 11h du matin, l'ordre de cessez-le-feu est donné sur l'ensemble du front.

Les portes drapeaux de l'Unacita et la Fnaca accompagnés par Bernard Jacob, adjoint au secteur de Brillac, ouvrent la marche qui se rend au monument aux morts de Brillac.

Place Richemont, le maire remet le nouveau drapeau de cérémonie à André Cornetteau, président de section de l'Unacita.

Remises de décorations aux récipiendaires suivants :
- Michel Le Lan, croix du combattant
- Yves Le Bidre, titre de Reconnaissance de la Nation
- Rémy Le Gouestre, titre de Reconnaissance de la Nation

TÉMOIGNAGE

Mon ancêtre, mort pour la France

« L'exposé que je vais vous présenter a permis de faire ressurgir du passé un homme que tout le monde avait oublié : Florent Alexandre Gondard. Parler de lui était devenu un sujet tabou dans la famille. Après sa mort, sa femme s'était remariée et n'avait quasiment plus jamais parlé de lui. C'est son histoire que j'ai voulu retrouver, ressortir de l'oubli.

Florent Alexandre Gondard est né le 12 février 1887 à Paris. Ses parents habitaient à Montrouge et y tenaient un restaurant nommé « Le Panier Fleuri ». Il était marié à Joséphine avec qui il avait eu un enfant, une fille nommée Aimée. Mon arrière arrière grand-père était raboteur de parquet. Il habitait à Montrouge. A la déclaration de guerre en 1914, il fut tout de suite mobilisé. A 27 ans, il laissait derrière lui sa femme et sa fille de trois ans.

Au bout d'une quinzaine de jours, il eut une permission. Il put retrouver ses proches. Mais malheureusement, le jour où il devait rejoindre son unité, Florent Alexandre Gondard manqua à l'appel. Il n'avait pas voulu retourner à la guerre. Des soldats firent alors une descente chez lui. Comme punition, il dut alors intégrer le 3ème bataillon de marche d'Infanterie légère d'Afrique. Ce bataillon était composé de soldats qui avaient un casier judiciaire relativement peu grave. Ce n'était ni une compagnie disciplinaire, ni une section d'exclus comme on l'a souvent cru.

Florent Alexandre Gondard rejoignit cette unité qui partit pour Dunkerque puis vers la Belgique. Le 6 novembre, son bataillon prit les tranchées sur la rive ouest de l'Yser. Le 4 décembre 1914, il attaqua la rive gauche de l'Yser et enleva la « maison du passeur ». Après s'être battu vaillamment en Belgique, mon arrière arrière grand-père prit part avec son bataillon à la grande lutte de Verdun. Le 9 mai 1916, son bataillon arriva en plein combat et repoussa les contre-attaques pendant cinq jours durant faisant preuve d'une grande combativité avant d'être relevé, le 20 mai, épuisé et extenué. Le 5 septembre 1916, il prit part à la bataille de la Somme.

Après avoir occupé différents secteurs, le 5 avril 1918, les chasseurs du 3ème bataillon d'Infanterie d'Afrique furent chargés de s'emparer du village de Cantigny et de son château. Au prix de fortes pertes, ils parvinrent à conquérir le terrain. Florent Alexandre Gondard, mon arrière arrière grand-père fut tué au combat.

Sa fille, mon arrière grand-mère, était alors âgée de 7 ans. Elle devint pupille de la nation et on lui attribua un parrain volontaire qui la suivit tout au long de sa vie. Le nom de Florent Alexandre Gondard est désormais gravé sur la plaque commémorative des « montrougiens morts pour la France 1914 – 1918 » dans le hall de la mairie de Montrouge. Joséphine, le prénom de sa femme, est désormais mon deuxième prénom.

Grâce à cette enquête, je me suis rendue compte à quel point mon arrière arrière grand-père était un homme courageux. Il a donné sa vie pour l'honneur de notre pays. »

Texte écrit et lu par Delphine Germain, en classe de 3ème au collège Sainte-Marie.
Plusieurs élèves ont participé à ce projet de mémoire mis en place par leur professeur de Français. La rédaction de chaque récit a été le fruit d'un travail de recherche et de recueil de témoignages auprès des familles.

Delphine s'apprêtant à lire son texte devant une assemblée attentive, le 11 novembre jour de commémoration.

ANIMATIONS

Festi'jeunes

Le 15 janvier 2011, le premier Festi' jeunes mis en place et organisé par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a connu un grand succès. Après de nombreuses demandes pour réitérer l'opération, la nouvelle équipe du CMJ, élue en mai dernier, a décidé de renouveler l'expérience.

Le Festi'jeunes est une soirée gratuite animé par un DJ et pour les adolescents âgés de 11 à 17 ans. La fête aura lieu le **samedi 14 janvier** de 20h à minuit et comme l'an passé se déroulera salle Armorique, au centre culturel.
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'animateur de l'espace jeunes au 02 97 48 23 83 ou vous rendre directement sur place pendant les heures d'ouverture.

Heures d'ouverture (période scolaire) : le mardi de 16h30 à 18h ; le mercredi de 13h30 à 19h30 ; le jeudi de 16h30 à 18h ; le vendredi de 16h30 à 19h30 et le samedi de 13h30 à 19h.

Carnaval des enfants

Le carnaval des enfants, organisé par la commune avec le concours des associations de parents d'élèves, aura lieu cette année le **samedi 10 mars**.
Le défilé partira des écoles de Kerlohé et Sainte-Anne pour se rendre jusqu'à la place des Trinitaires. Au programme, fanfare, spectacle et embrasement du bonhomme carnaval pour chasser l'hiver.

Accidents domestiques...

La communauté de commune de la presqu'île de Rhuys organise une manifestation relative à la prévention des risques domestiques.

Les accidents domestiques représentent la première cause de mortalité (12 000 morts par an) et touchent particulièrement les jeunes enfants et les personnes âgées.
Ainsi du **mardi 31 janvier au samedi 4 février** 2012, des spectacles pour les enfants des écoles du territoire et des structures d'accueil et de loisirs, ainsi que divers ateliers à destination des personnes âgées (équilibre, sécurité routière, aménagement du domicile, etc.) et du tout public (utilisation de défibrillateurs, gestes 1ers secours) se dérouleront autour d'une exposition d'équipements ménagers revus aux dimensions d'un enfants de 2 ans : « la maison géante » ! Expositions, conférences et spectacle à voir en famille !

Informations : 02 97 41 31 28 ou ccprhuhys.fr

APPEL À CANDIDATURES

Echanges avec le Québec

Dans le cadre d'un échange inter-municipalités, la commune de Sarzeau propose à destination des jeunes sarzeautin(e)s deux postes saisonniers dans une ville du Québec. Une expérience enrichissante permettant de découvrir activement cette province.

Les postes à pourvoir sont proposés pour une durée de 6 à 8 semaines, à effectuer entre fin juin et fin août. Tout jeune sarzeautin souhaitant travailler dans les domaines de l'animation (centres de loisirs), ou à l'entretien des espaces verts, pourra postuler, auprès du service des ressources humaines en mairie de Sarzeau, à condition d'être étudiant et d'avoir entre 18 et 30 ans.
Le voyage et quelques frais administratifs seront à la charge des postulants. Les saisonniers seront rémunérés et hébergés chez l'habitant (échange d'hébergement entre les familles des saisonniers).

Contact : 02 97 41 38 69

La CPAM vous informe

Consultez vos remboursements en ligne en créant votre compte sur ameli.fr

Tous les assurés peuvent désormais créer un compte Ameli. Grâce à ce compte, vous pouvez suivre tous vos remboursements en temps réel ou le paiement de vos indemnités journalières. Vous pouvez également connaître le montant des franchises et participations forfaitaires qui vous ont été prélevées. Vous pouvez également télécharger un récapitulatif mensuel de vos remboursements (disponible 6 mois sur votre compte). Enfin, vous pouvez demander une attestation de droits ou de paiement d'indemnités journalières, commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM), faire une déclaration de perte ou de vol de votre carte Vitale. Vous pouvez aussi contacter votre caisse d'Assurance Maladie par mail pour poser une question sur vos droits ou demander un renseignement.

Renseignements et inscriptions sur www.ameli.fr

Tribune d'expression

GROUPE «AU CŒUR DE SARZEAU»

Notre différence

Au nom de la crise on nous submerge de milliards d'euros… ça doit faire beaucoup. Quand une famille a des difficultés elle réduit ses dépenses, rogne sur le «superflu» et maintient (ou essaie de maintenir) le vital : Avoir un toit décent, se nourrir correctement, accéder aux soins, s'instruire.
Nos votes, nos interventions depuis trois ans au sein du conseil municipal ont toujours été guidés par ces priorités.
Quelques exemples :
En 2008, en début de mandat on achète 270 000 € une maison pour réaliser l'îlot Polmenach. Nous étions pour l'achat et contre le prix qui n'avait pas été à nos yeux suffisamment négocié, ne serait-ce que de quelques dizaines de milliers d'euros. Dans le même temps on n'augmentait pas la subvention au CCAS.
Depuis deux ans, restent en suspens : Pour qui les commerces créés par la mairie contre notre avis ? Pour qui les salles associatives ?

En 2008 encore, le Maire se lance dans un projet de pôle médical, on paie 17 000 € une étude… Pour nous c'est une affaire privée. Aujourd'hui le projet chancelle. Pendant ce temps on n'a pas entrepris la construction des logements sociaux sur le site, et on n'a pas vu venir la difficulté à trouver des médecins généralistes pour remplacer les départs en retraite.

En 2009 on achète 750 000 € plus frais la maison Lesage. Nous avons voté contre. Maintenant on paie des études (paysagère pour commencer). Ne parlons pas de la restauration à venir !!! (le cout n'a jamais été évalué...). Un privé en était acheteur pour en faire un musée. Patrimoine culturel nous a-t-on dit. Le patrimoine culturel d'un écrivain c'est son œuvre. Que d'aides aux écoles, au logement, aux familles en difficultés cet argent aurait représenté.

En 2011 le maire accorde une subvention de 15 000 € (nous avons voté contre) pour la restauration d'un bateau «Le Père Daniel», sans parler du mode de gestion et du cout futur de fonctionnement… Dans le même temps on vote 600 € de subvention au Restos du cœur.

«Pas comparable» nous répond le Maire. Bien sûr que non ! Du loisir pour quelques uns et du nécessaire pour les autres.

Notre vision de l'utilisation de l'argent public n'est pas la même que celle du Maire.
Nous constatons que le maire fait des achats pas directement en relation avec les priorités des sarzeautins et sans se soucier de la gestion future de ces achats.
Nous continuerons à exprimer nos différences en 2012.

Claude Paquet,
Christiane Prodomme, Marie Héléne Belliot,
Joel Conas, Yannick Kerignard.

GROUPE «SARZEAU AUTREMENT»

Des projets avancent doucement, de nouveaux dossiers sont à travailler

En évoquant trois dossiers parmi d'autres, nous réaffirmons notre volonté de travailler autour de nos valeurs de gauche, pour construire un environnement favorable à tous les citoyens.

La ZAC sur le site de Francheville se dessine. Nous continuons à participer à l'élaboration de ce projet qui doit être partagé par tous les Sarzeautins. Pour nous il est essentiel que la rentabilité des opérations ne détourne pas la municipalité des objectifs que nous défendons: un éco-quartier exemplaire au niveau de la qualité des constructions, de la voirie, de l'intégration paysagère, du bilan énergie, des espaces partagés… et une réelle mixité sociale dans chacun des bâtiments.

La compétence de la Culture a été transférée à la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys (CCPR).
Nous interviendrons pour que l'accès à la Culture soit encouragé pour tous. Le recrutement d'un médiateur culturel était mis en avant dans l'étude du projet de la CCPR. Nous insisterons pour que l'importance de ce médiateur qui ira à la rencontre des publics éloignés du droit à la Culture, soit retenue dans les moyens à venir.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est lancé. Dans le débat en séance du Conseil municipal du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), nous avons défendu et obtenu que soit développée la place de l'Homme dans ce projet politique. Nous veillerons à ce que les documents qui viendront maintenant soient porteurs de cette dimension humaine.

Dans chacun de ces exemples, les capacités financières de la collectivité seront mises en jeu. Les nouvelles règles de calcul des recettes des communes et intercommunalités ne nous aideront sans doute pas. Nous serons très vigilants à la répartition des moyens disponibles.

Nous souhaitons, à toutes et tous, une année 2012 la plus heureuse possible.

Yannick Le Goff, Marie-Cécile Riédi,
Didier Goupil.

Etat civil

CLIN D'ŒIL

Noces d'or

Marcelle et André Dorso, résidant au Spernec depuis 1961, ont célébré leurs noces d'or samedi 1er octobre 2011. 50 ans après leur mariage, le 13 septembre 1961, ils se sont retrouvés une nouvelle fois devant la mairie de Sarzeau mais cette fois entouré de leurs cinq enfants et sept petits-enfants.

FÉLICITATIONS À...

Septembre

Le 9 septembre – BICHON Richard et BAUMARD Gaëlle
Le 10 septembre – BURBAN Laurent et GODEC Adrienne
Le 10 septembre – TRIONNAIRE Julien et VARESI Astrid
Le 10 septembre – LHOPITAL Jean-François et GOULARD Christine
Le 17 septembre – DELINE Stéphane et RATHER Holly
Le 24 septembre – PLUNIAN Patrice et MARTIN Sylvie
Le 24 septembre – VANDAMME Yves-Marie et GIARD Carole

Octobre

Le 8 octobre – NAPHAIVONG Sadtasinh et KERMARREC Sandrine
Le 8 octobre – MOUCHEL Julien et MALHERBE Aurélie

Novembre

Le 12 novembre – DESÉCHALLIERS Jean-Pierre et TENDRON Françoise

SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE...

Septembre

Le 4 septembre – LEQUEUE née RIDA Zohra, 11 Rue Duchesse Isabeau d'Ecosse, 59 ans
Le 8 septembre – SIMON Noël, 3 Rue du Port de Saint Jacques, 82 ans
Le 9 septembre – DANET Ladislas, 4 Rue Maréchal Foch, 85 ans
Le 13 septembre – DORSO Christian, 10 Rue Paul Helleu, 61 ans
Le 14 septembre – GICQUEL née BEUVELOT Denise, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 97 ans
Le 18 septembre – BOURGUE née MOURGE Paulette, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 89 ans
Le 19 septembre – GERMAIN née SABATIER Suzanne, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 90 ans
Le 20 septembre – CHAMBRILLON née GRIES Elke, 41 Impasse Kroez Hient, 69 ans
Le 20 septembre – DAVID Marielle, Chemin du Patis, 87 ans
Le 24 septembre – BREDOUX Michel, 9 Rue Ar Vilin Avel, Bois d'Anic, 82 ans
Le 24 septembre – GUÉNÉZAN née ELOIR Georgette, Allée du Bois, Maison de Retraite, Pierre de Francheville, 95 ans
Le 26 septembre – BLANCHO Anne, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 97 ans
Le 26 septembre – MÉVEL née MOALIC Marie-Yvonne, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 98 ans

Octobre

Le 2 octobre – LE GALLO née MARREC Jeanne, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 94 ans
Le 7 octobre – RIOU Joseph, 16 Rue Sainte Anne, Banastère, 88 ans
Le 11 octobre – BEAUFILS Hyacinthe, 15 Rue Hent Er Lenn, Kerbodo Saint Jacques, 90 ans
Le 11 octobre – LUCAS née GRUEL Marthe, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 95 ans
Le 12 octobre – DAHIREL Pierre, 21 Route de Kerbiboul, 80 ans
Le 17 octobre – COUTURE née MAURILLE Reine, 25 Rue du Stang, Saint Colombier, 92 ans
Le 19 octobre – SURZUR Goustan, 1 Rue des Marronniers, Résidence Le Richemont, 80 ans
Le 20 octobre – LAURENT Joseph, 25 Rue du Grabon, M.A.S de Kerblay, 63 ans
Le 25 octobre – DIEVART Jean-Philippe, Place des Trinitaires, Résidence Roch Melen I, 50 ans
Le 27 octobre – POCREAU François, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 89 ans
Le 27 octobre – LE BARBIER née PIERRE Eugénie, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 87 ans

Novembre

Le 1er novembre – DANET née CONNAN Marie-Thérèse, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 86 ans
Le 2 novembre – ROUSSEL Guy, 4 Rue Saint Vincent, 85 ans
Le 4 novembre – BOURGOUIN née LAGARDE Jacqueline, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 87 ans
Le 4 novembre – DRÉAN née RIGOLLET Marie Stella, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 88 ans
Le 4 novembre – MALLÉ Yolande, 44 Route du Menez, Penvins, 87 ans
Le 6 novembre – RESNAIS née COHÉLÉACH Gaëlle, 2 Rue du Beg Lann, 77 ans
Le 9 novembre – LE JOUBIOUX née MOLGAT Désirée, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 91 ans
Le 18 novembre – PARE née SÉGUIER Paulette, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 90 ans
Le 26 novembre – LORVO Yann, 5 résidence Xavier de Langlais, 40 ans
Le 28 novembre – RAISON du CLEUZIOU née de LANGLAIS Marie, Kerahuel, 99 ans

BIENVENUE À...

Septembre

Le 28 septembre – GEOFFROY Mélyne, 19 Route Duchesse Isabeau d'Ecosse

Octobre

Le 5 octobre – TOUSSAINT Elyam, 4B Place Marie Le Franc
Le 12 octobre – LEGRAND Marine, 10 Rue de l'Ancienne Forge, Saint Colombier
Le 15 octobre – LE MAÎTRE Romaric, 38 Pointe Porh Ler
Le 24 octobre – DOUARIN Gwenlaouen, Belle Croix

Novembre

Le 16 novembre – CHARPOTIER Angéline, 6 Rue des Macareux, Penvins
Le 16 novembre – LE PICHON Mathys, 1 chemin du Motenn Kerollaire
Le 21 novembre – SACHET Ilan, Chemin de la cour, Landrezac

Meilleurs vœux 2012

La mer a beaucoup inspiré les jeunes talents de nos écoles. En effet, le thème « Le golfe et les bateaux » choisi cette année pour la création de la carte de vœux de la commune a stimulé l'imagination des participants. Au fil des années, les travaux proposés sont plus créatifs et les supports diversifiés avec des collages, des impressions et des volumes. Bravo à tous les élèves et à leurs enseignants pour leur participation.

1er prix :
Lisa CAMENSULI - CE2
Ecole de Saint-Colombier

2ème prix :
Noa DESCOURSIERE - CM2
Ecole Sainte-Anne

3ème prix :
Manon LE BRIGANT - Grande Section
Ecole Kerlohé

Invitation

David Lappartient, Maire de Sarzeau,
et le Conseil municipal
ont le plaisir de convier les Sarzeautins
à la cérémonie organisée à l'occasion des vœux,

le jeudi 5 janvier 2012 à 19 heures
à l'espace culturel l'Hermine (rue du Père Coudrin)